



Des Juridictions Financières

RAPPORT MORAL - EXERCICE 2017

1. Remerciements :

Pour débiter ce 4^{ème} rapport moral, je voudrais d'abord remercier les acteurs du quotidien de l'association. Chacune et chacun par sa personnalité et sa vision de notre métier de vérificateur, a contribué à faire avancer notre association.

2. Les faits marquants pour l'association des vérificateurs des JF:

D'abord un rapide retour sur 2016, l'actualité des JF avait été particulièrement riche avec un impact sur les vérificateurs ; comme la réforme territoriale (entraînant des fusions des CRC) ou la refonte du CJF.

Sur ces sujets, notre association avait réagi en produisant par exemple le référentiel du métier de vérificateur, ou l'observatoire de la mobilité. Nous vous avons aussi consulté sur les incidences de la refonte du CJF pour faire des propositions concrètes.

Ces consultations et productions en 2016 ont marqué le début d'une nouvelle manière d'agir de l'association.

Pour l'année 2017, nous avons employé la même méthode pour les **5 nouveaux sujets** qui avaient été retenus après discussion lors de notre précédente assemblée du 31 janvier 2017 (cf repris dans la newsletter n°5 de février 2017) :

- Charte des bonnes pratiques des équipes de contrôle.
- Guide d'animation des correspondants locaux.
- Le recrutement.
- Les pratiques de mentorat ou encore la mobilité inter-JF.
- Poursuite des échanges avec nos partenaires.

Ces sujets ont débouché sur une réflexion ou une action durant l'année 2017 avec un degré de mise en œuvre différent selon les sujets et la disponibilité des participants aux projets. Par exemple, le thème sur les pratiques de mentorat et mobilité inter- JF n'a pas été traité mais le sera en 2018.

Pour les quatre autres, je propose d'en faire une rapide synthèse :

a. La Charte des bonnes pratiques (newsletter de mai)

Un projet a été travaillé en lien avec les adhérents sur leur attente et contenu (**consultation d'avril 2017**). Une synthèse (document de 4 pages) a été validée par le CA et il est proposé de l'utiliser comme base de discussion avec nos partenaires. L'objectif est de poser un **cadre** souple pour le bon déroulement des contrôles.

Nous espérons qu'elle devienne l'ébauche d'un document partagé des équipes de contrôle, garantissant la bonne organisation des contrôles notamment en termes de respect réciproque des membres de l'équipe.

b. Le guide d'animation des « correspondants » locaux (newsletter d'octobre)

La consultation de juin (19 réponses de 5 CRTC) a permis de constater que ce n'est pas une demande forte de nos actuels correspondants. Nous pensions qu'il aurait été utile de rédiger un petit guide à l'usage de nos relais locaux.

La réalité du terrain a montré qu'1/3 des vérificateurs ne participent jamais à des réunions régulières entre vérificateurs, qui sont dans tous les cas à l'initiative des vérificateurs (raisons évoquées : difficultés à trouver des thèmes, absence d'initiative des vérificateurs ...).

c. Le recrutement

Nous avons travaillé à partir d'un document de synthèse des fiches de poste existantes par les CRTC et la Cour. Ce travail a montré les écarts entre les fiches anciennes et les harmonisations récentes plus proches de ce que l'on peut attendre d'une fiche de poste.

En parallèle, le 2^{ème} groupe de travail sur les vérificateurs de la Cour a travaillé sur ce sujet de fiches de recrutement représentatives de la pluralité des « profils » de vérificateurs recherchés par les JF.

Il en ressort que les nouvelles fiches de poste sont plus explicites sur le métier de vérificateur et ce qu'il recouvre. Il reste certainement encore des améliorations à apporter mais les fiches nous apparaissent plus explicites qu'avant.

d. Poursuivre les échanges avec nos partenaires

En 2017, nous avons continué à échanger pour faire connaître nos projets et nos productions. Nous avons rencontré plusieurs fois le SJFu, notamment autour de la charte des équipes de contrôle et lors du séminaire organisé à Metz (12 et 13 octobre 2017), de même que le président de l'association des présidents de CRTC.

3. Le calendrier 2017 de l'association des vérificateurs des JF :

Durant le 1^{er} trimestre 2017 :

- Le 2 mars : Echange avec le Premier président et Monsieur Lefort (SGA) dans le cadre de la rencontre des personnels de la chambre IDF. Nous avons pu poser des questions sur les recrutements en catégorie B de vérificateurs, l'absence de consultation des vérificateurs pour le second groupe de travail ; l'accès au concours complémentaire en interne de conseiller et l'accès de l'association aux moyens de communication interne (intranet de la Cour). Malgré le fait que le Premier président ai reconnu le caractère très actif de l'association, son statut associatif ne lui permet pas d'être sur l'intranet. Pour cela il faudrait se constituer en syndicat.
- Le 31 mars : Rencontre avec les collègues de Metz (7 personnes) pour leur présenter l'association. J'ai pu à cette occasion discuter de sujets qui concernaient le métier de vérificateur (compétences, expertises et valorisation) et aussi des sujets plus larges (régime indemnitaire, modalités de recrutement) qui renvoient plutôt vers des actions par les syndicats.

Durant le 2^{ème} trimestre 2017 :

- En avril 2017 : Concertation des vérificateurs autour de la charte de l'équipe de contrôle (son opportunité, son contenu, vos recommandations...). Grande **satisfaction pour l'association** suite à la publication du décret 2017-671 du 28 avril 2018 sur la refonte du code des JF qui a repris une rédaction

harmonisée du rôle et du positionnement du vérificateur « Les **vérificateurs** des JF **collaborent** sous la direction et la responsabilité des magistrats... aux contrôles relevant de la compétence de la (des) chambre(s) à (aux) laquelle(s) ils sont affectés ».

Durant le 3ème trimestre :

Les conclusions du 2^{ème} groupe de travail sur les vérificateurs ont enfin été diffusées dans le n° 73 de l'article 15 de juillet/août alors qu'elles étaient très attendues.

Ce second volet sur le métier de vérificateurs s'est achevé « en toute discrétion ». Il était question de:

- **Recenser les différentes activités exercées par les vérificateurs**, les compétences attendues et les sujétions particulières qui s'attacheraient à l'exercice de leurs fonctions.
- **Réfléchir aux éventuelles évolutions souhaitables de ce métier** pour les vérificateurs expérimentés (notamment dans la conduite des contrôles, la rédaction des rapports et les fonctions de mentorat ou de formation des autres vérificateurs).
- **Définir**, dans un deuxième temps, **des fiches de postes types** représentatives de la pluralité des « profils » de vérificateurs recherchés.

Nous avons relaté et commenté ces conclusions dans notre lettre d'info d'octobre 2017. Bien sûr, nous nous réjouissons de l'avancée des réflexions et des actions sur le métier de vérificateur.

Humblement, nous pensons que nos travaux sur le référentiel métier, le recrutement et plus récemment sur la charte de l'organisation des équipes de travail vont dans le même sens que les travaux du groupe de travail pour une meilleure reconnaissance de notre métier.

Nous serons vigilants sur la suite des travaux :

- Il restera au groupe de travail les chantiers dits de priorité n°3 qui sont des propositions plus structurantes en termes de parcours professionnel pour les vérificateurs (concours interne de conseillers, formation diplômante, centre de compétence, équipe de vérificateurs, participation des vérificateurs dans le processus de programmation...).
- D'ailleurs sur l'un de ces sujets, nous savons **qu'il n'y aura pas d'ouverture de concours interne de conseiller** (le Premier président

s'est exprimé sur ce point lors de sa venue en IDF). **La raison** : pas assez de postes en externe - 8 en 2016 dans les JF contre 35 dans les TA.

Durant le 4^{ème} trimestre

- Octobre 2017 : Comme en 2016, l'association des vérificateurs des JF a été invitée à participer au Congrès annuel du SJFU à Metz début octobre. Cela a été l'occasion d'entendre les projets du syndicat, d'échanger avec les magistrats et les collègues vérificateurs (le vice-Président a représenté l'association).
- Le 4 décembre : Rencontre avec le Président Terrien, sur les sujets classiques de notre association, notamment la charte des équipes de contrôle.
- Le 7 décembre : Echange avec des représentantes de la CFDT venues spécialement à Noisiel.
- Le 19 décembre : Réunion des vérificateurs d'IDF (20 personnes) sur plusieurs sujets qui touchent notre métier de vérificateur
 - La mobilité interne entre sections et au sein d'une même section
 - Le recensement des compétences et des expertises
 - La participation à la préparation de la programmation

4. Le fonctionnement de l'association en 2017

a. Les adhérents

C'est toujours un indicateur utile mais qu'il est nécessaire de commenter. Notre association compte **55 adhérents** au 31 décembre 2017 (**contre 47** au 31 décembre 2016) et représente **13% des Vérificateurs des JF**.

b. Etre attentif à l'actualité tout en gardant le cap de nos objectifs

Comme en 2016, nous avons continué à produire systématiquement des documents pour faire connaître la position de l'association pour la défense des intérêts des vérificateurs des JF.

Nous avons réalisé 3 newsletters (en février, mai et octobre) pour rendre compte de l'actualité des vérificateurs et l'évolution des JF impactant notre métier.

Notre conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises pour travailler sur les thèmes de réflexion choisis lors de l'AG de 2017 et gérer l'association.

Pour mieux se faire connaître, nous avons continué à communiquer sur l'association avec les moyens dont nous disposons : organisation de rencontres et d'échanges, consultations de notre site internet, le bouche à oreille, échanges lors de formations, mais aussi par notre boîte mail associative.

Lors de chaque nouvelle année, nous ne manquons pas d'envoyer nos vœux à tous nos adhérents et à tous nos partenaires. Cette année, nous avons eu de bons retours de sympathie et d'encouragement de nos collègues, des présidents de CRTC, de l'association des magistrats de la Cour, du nouveau directeur de la formation, du Président du SJFu) et du secrétariat général de la Cour.

5. En conclusion

En 2017, nous aurons bien avancé sur le sujet délicat du travail en équipe avec le projet de la charte des équipes de contrôle et sur une régulière concertation avec nos collègues vérificateurs. Il nous faut progresser encore sur notre rôle d'échanges avec les CRTC et la Cour.

Tout ce travail accompli a permis de gagner en crédibilité auprès de l'institution et de nos partenaires, et aussi de clarifier notre positionnement vis-à-vis des syndicats. Nous le redisons aujourd'hui, nous n'avons pas la volonté de devenir un nouveau syndicat.

Nous voulons garder notre liberté de parole et le cadre associatif nous semble bien approprié pour cela.

Nous continuerons notre réflexion et nous ferons des propositions sur les équipes de contrôle, la mise en place de centres de compétence et d'équipes de vérificateurs. Nous serons attentifs au bilan de l'expérimentation sur l'autonomie des vérificateurs qui devrait être faite en 2018 à la demande du Premier président.

Et bien sûr, nous invitons les adhérents à nous rejoindre et s'investir au sein de l'association, soit en étant membre actif au conseil d'administration, soit en étant référent ou relais au sein de sa chambre ou tout simplement en proposant des thèmes de travaux. Merci de votre attention.

Noisiel, le 13 février 2018

Le Président,